



Paris, le 11 mars 2011

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Ouverture de la saison thermale 2011

Les engagements du thermalisme dans l'évaluation du Service Médical Rendu et son positionnement face aux enjeux de santé publique semblent porter leurs fruits. En 2010, **l'activité thermale affiche des résultats très positifs** et les études scientifiques continuent de démontrer l'efficacité réelle des soins thermaux dans le traitement de pathologies diverses.

- **L'ACTIVITE THERMALE PROGRESSE EN 2010**

> **Les chiffres de fréquentation**

En 2010, on assiste à une nette augmentation de la fréquentation des stations thermales françaises. Près de **505 000 curistes** assurés sociaux ont suivi une cure thermale, ce qui représente une progression de **3,65% par rapport à 2009**. Le nombre de journées de soins progresse lui aussi et dépasse les 9 millions avec **9 009 432 journées de soins délivrés en 2010**.

> **Tendances des orientations thérapeutiques**

La rhumatologie reste la première orientation thérapeutique et concerne 75,10 % des prescriptions. Viennent ensuite le traitement des voies respiratoires et la phlébologie. On remarque que si les prescriptions rhumatologiques sont restées stables ce n'est pas le cas de toutes les orientations thérapeutiques. Ainsi, on constate que la phlébologie a progressé de 33,36%, et la dermatologie de 106,78% en première prescription.

Les médecins portent aujourd'hui un nouveau regard plus positif sur le thermalisme, notamment du fait des résultats encourageants de la recherche thermale et de la campagne de publicité « *la médecine thermale, efficace pour longtemps* ».

- **LA RECHERCHE THERMALE**

> L'évaluation du SMR est au cœur des engagements du C.N.E.Th. En 2010, l'Association Française pour la Recherche thermale (A.F.R.E.Th) a présenté la 3ème étude thermale, l'étude Maâthermes. Cette dernière a permis d'évaluer l'efficacité de la cure pour une perte de poids significative et durable auprès de sujets obèses ou en surpoids. L'étude a démontré que la cure de trois semaines est plus efficace qu'un accompagnement classique par le médecin traitant. Les résultats obtenus, **perte de poids moyenne de 4,6% à 14 mois, et supérieure à 5% pour 45%** des sujets, révèlent une **efficacité de la cure thermale comparable à celle d'un programme de modification de style de vie et d'un traitement médicamenteux**. Les résultats de l'étude Maâthermes sont d'autant plus pertinents que la cure nécessite **une période d'intervention très inférieure** aux programmes habituels de modifications de style de vie (16 à 26 semaines), et n'entraîne **aucun effet secondaire indésirable**.

> En 2011, l'A.F.R.E.Th présentera deux nouvelles études : Therm&Veine, étude sur la prise en charge de l'insuffisante veineuse, ainsi que Rotatherm, étude portant sur le traitement de la pathologie péri-articulaire de l'épaule.

- **LA CAMPAGNE 2011**

Pour la campagne institutionnelle 2010, le Conseil National des Exploitants Thermaux a choisi de mettre l'accent sur l'efficacité des soins thermaux et sur l'avenir de la médecine thermale. En 2011, la campagne mettra à l'honneur trois thèmes spécifiques : le stress, le surpoids et les douleurs articulaires.

Cette campagne dont l'objectif prioritaire reste de mieux informer les publics sur les cures thermale sera diffusée sur France Télévision au mois de mai, août et octobre, déclinée dans la presse professionnelle et sur Internet. Dès le mois de juin, le site internet du C.N.E.Th évoluera pour devenir une véritable plate forme d'information.

*Pour plus d'informations :* <http://www.france-thermale.org/presse/>

### LES CHIFFRES CLES DU THERMALISME

- **105 stations thermales** sont en activité sur le territoire français.
- **1200 sources** en France, soit **20%** du capital thermal européen.
- **Plus de 9 millions** de journées de soins sont délivrées tous les ans par les établissements thermaux.
- **505 000** curistes et plus séjournent en moyenne **18** jours dans les stations thermales françaises.
- **100 000** emplois concernés directement, indirectement ou induits dépendent du thermalisme.
- **900 millions** d'euros, c'est le volume d'activité généré chaque année par les cures thermales. L'Assurance Maladie n'intervenant que sur **20%** du montant.
- **10% à 25%** du chiffre d'affaires annuel des exploitants est réinvesti dans la qualité des installations.
- Dans les dernières années, tous les établissements thermaux ont été rénovés. En quelques années, les stations thermales ont consenti d'importants investissements : plus de **250 millions** d'euros.
- Le PIB thermal représente **500 millions** d'euros dont **43%** reviennent aux budgets publics au titre des prélèvements fiscaux et sociaux.
- Plus que jamais, le thermalisme est une source de richesse au service des territoires : **100** curistes supplémentaires génèrent en effet **10** emplois nouveaux.
- **71%** des communes thermales ont moins de 5000 habitants. Pour elles, souvent, l'activité thermale représente l'essentiel de leurs ressources.
- La part du thermalisme est de seulement **0,15 %** des dépenses de santé.

Créé en 2002 à la suite de la fusion des syndicats professionnels, le C.N.E.Th (Conseil National des Exploitants Thermaux) regroupe l'ensemble des établissements thermaux français. Sa vocation est de travailler, en concertation avec les pouvoirs publics, à l'amélioration et à une meilleure reconnaissance de la médecine thermale. Ses missions reposent sur la défense des intérêts des établissements thermaux auprès des différentes instances de l'Etat et de l'Assurance Maladie, sur la diffusion d'une information pédagogique pour faire connaître les atouts de cette médecine, tant auprès du grand public que de la communauté médicale, et également sur la mise en oeuvre d'études pour évaluer scientifiquement le Service Médical Rendu (SMR) des cures.

[www.medecine-thermale.fr](http://www.medecine-thermale.fr)

---

#### Contact presse

**Agence Albertine & Media - 01 48 24 04 50**

Bertrand de Tilleul - [b.detilleul@albertine-media.fr](mailto:b.detilleul@albertine-media.fr)

Dorothee Scampini – [d.scampini@albertine-media.fr](mailto:d.scampini@albertine-media.fr)